

édito



Je vous présente, au nom du conseil municipal d'Arnouville tous mes vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit

synonyme pour vous et pour ceux qui vous sont chers, de bonheur, de santé et de prospérité. Je vous souhaite que 2020 soit porteuse de toutes les espérances.

Nous débutons l'année avec un exercice habituel : le recensement de la population. Chaque année, l'INSEE interroge une partie des habitants de la commune afin de recueillir de précieuses informations sur notre territoire. Cette enquête est importante pour déterminer par la suite les actions qui seront menées par les pouvoirs publics. Aussi, je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs qui se présenteront à votre domicile. Une autre enquête, menée également par l'INSEE, va se dérouler sur notre commune. Celle-ci porte sur l'emploi, le chômage, etc. Elle permet d'étudier ces thèmes au sein des foyers français et de comparer les données. L'une et l'autre de ces enquêtes sont essentielles pour accéder à une parfaite connaissance des situations des administrés par les pouvoirs publics.

Concerts, expositions, sorties... Le programme des prochaines semaines est riche en événements, organisés aussi bien par les associations que par la Ville. Découvrez-les au fil des pages de ce numéro, accompagnés par les informations pratiques nécessaires à la vie de notre commune.

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Privatisation d'ADP : permanences en mairie

Depuis le 13 juin, une procédure de Référendum d'Initiative Partagée (RIP) est engagée autour de la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP).

Le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) est opposé au projet de privatisation des Aéroports de Paris. Ce référendum est une procédure permettant de déclencher au niveau national un référendum. Pour cela, il lui faut avoir le soutien d'un cinquième des parlementaires et 4,7 millions de signatures, soit 10% des électeurs.

Vous êtes contre ce projet de privatisation ?

Participez au RIP jusqu'en mars 2020 !

Le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) est ouvert à tous les électeurs inscrits sur les listes électorales.

Une permanence pour vous permettre de soutenir la proposition de loi référendaire se tient à l'Hôtel de ville tous les vendredis jusqu'au 12 mars 2020 de 14h30 à 17 heures.



→ Pour déposer votre soutien, un site internet est ouvert jusqu'au 12 mars 2020 : www.referendum.interieur.gouv.fr

→ Vous n'avez pas accès à Internet ?

Vous avez la possibilité de vous rendre à la mairie de Garges-les-Gonesses, en sa qualité de ville la plus peuplée du canton. Elle est dotée de la borne d'accès à internet spécialement dédiée à ce RIP.

L'ESSENTIEL

STATIONNEMENT UNILATÉRAL

Pour rappel, les stationnements unilatéraux se déroulent :

- Du 1^{er} au 15 : côté des numéros impairs.
- Du 16 à la fin du mois : côté des numéros pairs.

Le changement de côté doit se faire entre 20h30 et 21h le jour précédant le changement. **Attention, certains véhicules ne respectant pas cette règle empêchent le passage des camions de collecte des déchets.** Le contrevenant est passible d'une amende de 2^e classe soit 35 €, jusqu'à l'enlèvement du véhicule si celui-ci gêne la circulation.

VENTE ILLÉGALE DE TABAC

Nouveau : les acheteurs de cigarettes à la sauvette sont désormais sanctionnés. Afin de lutter contre les réseaux criminels de contrebande, un décret paru au *Journal officiel* du 20 décembre 2019 prévoit une amende de 4^e classe, soit 135 € qui sanctionne les clients des vendeurs de tabac à la sauvette. Faute de règlement dans les 45 jours, le montant peut s'élever à 375 €.



EN BREF

CCAS : L'AIDE À DOMICILE

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est une des principales missions du Centre Communal d'Action Sociale de la ville (CCAS). Dans ce but, deux types de services d'aide à domicile existent pour vous accompagner :

- **Les aides ménagères** vous apportent un soutien dans l'accomplissement des tâches domestiques. Elles interviennent auprès des retraités, des bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et dans le cadre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour les personnes en situation de handicap.

- **Les auxiliaires de vie** aident au quotidien les personnes bénéficiaires de l'APA dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante. Elles interviennent pour les soins d'hygiène, l'habillage, l'aide au lever, au coucher et au repas. Elles apportent également un soutien moral, aident à la préservation de l'autonomie et contribuent à rompre l'isolement de la personne âgée.

Le portage de repas à domicile propose la livraison de repas en liaison froide, pour la journée, du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés.

Renseignements : 01 34 45 97 02

CCAS : L'AIDE AU CHAUFFAGE



Une aide au chauffage est accordée chaque année aux personnes âgées domiciliées sur la commune.

- **Conditions d'attribution :**

Le demandeur doit être âgés de 70 ans ou plus au 31 décembre 2020, et justifier d'un domicile sur la commune de plus de 6 mois.

- **Plafonds de ressources :**

Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à 16 079 € pour les personnes seules et 24 870 € pour les couples.

Pour les premières demandes uniquement, les documents sont à retirer à l'Hôtel de Ville, 15/17 rue Robert Schuman. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, ils peuvent vous être envoyés par courrier sur simple demande au numéro ci-dessous.

Renseignements : 01 34 45 97 04

SOLIDARITÉ

Recensement 2020, c'est parti !



La campagne 2020 du recensement a lieu sur Arnouville **jusqu'au 15 février auprès de 8% des logements de la commune. Se faire recenser c'est simple, utile à tous et sûr !**

Le recensement, pour quoi faire ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans chaque commune de France. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc.

Mode d'emploi

Un des trois agents recenseurs recrutés

par la mairie, Dylan Duplessis, Elisabeth Pujaneck ou Ludovic Bruzeau, se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants et toutes les

indications pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Enquête INSEE

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue régulièrement d'importantes enquêtes statistiques sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire et toutes les personnes du logement sont interrogées six trimestres consécutifs.

Les questions intermédiaires sont réalisées par téléphone.

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours de l'année. Il sera muni d'une carte officielle. Vos réponses resteront confidentielles.

NOUVEAU

un cabinet médical ouvre ses portes

Un nouveau cabinet médical a ouvert ses portes tout début janvier au 5 bis, rue du Marché. Plusieurs praticiens et infirmières vous reçoivent :

- **Yohana SANCHEZ, ostéopathe**, sur rendez-vous : 01 39 87 10 98 ;
- **François LEJOUR, psychologue**, sur rendez-vous : 06 31 01 49 49 ;
- **Virginie DUCREUX, infirmière libérale**, sur rendez-vous au cabinet ou à domicile : 07 82 52 76 89 ;
- **Rosaline MBOUMBOU, infirmière libérale**, sur rendez-vous au cabinet ou à domicile : 06 12 17 61 04.



VIE CITOYENNE

Élections municipales, ce qu'il faut savoir

Pour voter les 15 et 22 mars aux élections municipales, **vous avez jusqu'au 7 février pour vous inscrire** sur les listes électorales.

Vous pouvez réaliser cette démarche de plusieurs façons :

- **Sur Internet :** www.demarches.interieur.gouv.fr rubrique « élections »;
- **En mairie**, en personne ou en mandatant un tiers ;
- **Par courrier**, en écrivant à la mairie d'Arnouville et en fournissant les justificatifs demandés.

Pour voter, il est nécessaire de remplir les conditions suivantes : Être inscrit sur les listes électorales, avoir au moins 18 ans la veille du premier

tour du scrutin, habiter en France, être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne.

Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

Pour le savoir :

1. **Rendez-vous sur le site internet :** www.demarches.interieur.gouv.fr rubrique « Élections » puis « Interroger sa situation électorale ».

2. Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles.

3. Vous obtiendrez la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est



pas le cas, inscrivez-vous sur les listes en suivant la procédure citée plus haut.

La Commission de contrôle chargée de la légalité des listes électorales (ouverte à tous) a lieu jeudi 20 février à 18h15 en mairie, salle des mariages.

i Informations : www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr ou auprès de la mairie : 01 30 11 16 16, puis choix 4.

Sacrifice du groupe Manouchian

La municipalité et les associations d'anciens combattants commémoreront le **76^e anniversaire du Sacrifice du Groupe Manouchian le samedi 22 février à 10 heures**. Ouverte à tous, la cérémonie aura lieu devant la plaque commémorative

située à l'angle des rues Jean Jaurès et Missak Manouchian.

i Renseignements : 01 30 11 16 16, puis choix 5 Culture et sport.

Seniors : Ateliers vitalité

Lancés en novembre dernier par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Arnouville, les Ateliers vitalité proposés aux seniors de la commune offrent plusieurs activités :

- **Zen'vitalité : pratique de la relaxation avec une sophrologue**, jusqu'au 26 mars. Tous les jeudis de 14h à 15h30 à l'Envol, avenue Charles Vaillant.
- **Déclic'Vitalité : atelier photo**, du 20 janvier au 23 mars. Tous les lundis de 14h à 15h30 à l'Envol, avenue Charles Vaillant.

i Renseignements et inscriptions : 01 34 45 97 06



Une boulangerie-pâtisserie artisanale au Vieux Pays !

La boulangerie-pâtisserie artisanale de la Fontaine ouvre ses portes le 27 janvier. Richard et Sarah vous accueillent du lundi au samedi de 7h à 20h. La ligne directrice de cette boulangerie : farine Label Rouge, matières premières locales, produits de saison et restauration boulangère... Pour le plaisir des papilles !

i 37 avenue de la République à Arnouville



AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

Une modification et une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont en cours afin de faire évoluer entre autres deux quartiers de la ville, le quartier de la gare et le Vieux Pays. Le Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD) ne sera pas modifié.

L'élaboration du Règlement Local de Publicité (RLP) est également en cours. Un RLP permet de réglementer les enseignes, pré-enseignes et les panneaux publicitaires et d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales.

Dans le cadre de ces trois procédures en cours, des cahiers d'observations sont à votre disposition à la Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie.

i Renseignements : 01 30 11 16 16 puis choix n°3 OU 01 30 11 16 22 - urbanisme@ml.arnouville95.org

RECHERCHE BÉNÉVOLES

La Croix-Rouge française recherche des bénévoles pour le SAMU SOCIAL et les maraudes. L'association recherche également deux chauffeurs pour l'ensemble de leurs actions sociales. Ces activités se déroulent tout au long de l'année et tous les jours. Deux à trois heures par semaine seraient idéales.

i Renseignements : 01 39 93 77 25 www.croix-rouge.fr

DON DE SANG

La prochaine collecte de sang à Arnouville a lieu le mardi 18 février de 9h à 13h sous le préau de l'école Danielle Casanova.

i www.dondesang.efs.fr

RECENSEMENT MILITAIRE



En ce début 2020, les jeunes Arnouillois nés à partir du 1^{er} janvier 2004 doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans, et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Cette démarche est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours, ainsi que pour passer le permis de conduire. Rendez-vous en mairie avec les originaux d'une pièce d'identité du jeune (Carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille des parents.

i Renseignements : 01 30 11 16 16, puis choix 4.



VIE LOCALE

ESPACE FONTAINE

CÉRAMIQUE ET RAKU

• **Ateliers libres de céramique**
Lundis 3 et 24 février de 18h30 à 20h.

• **Stage céramique**

Création libre : modelage le 21 janvier et émaillage le 4 février. Les deux séances ont lieu de 18h à 21h.

📞 **Informations : 06 76 32 25 04,**
Véronique Ganhao.

ATELIERS LIBRES D'ARTS PLASTIQUES



Participez aux ateliers libres d'arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, collage...) organisés chaque premier samedi jusqu'au mois de juin de 9h à 13h à l'Espace Fontaine. Atelier gratuit, matériel non fourni.

📞 **Renseignements : 01 34 45 97 19.**

EXPOSITION

• **Exposition « Sculpture et Raku »** des créations de Véronique GANHAO alias Véga. À l'Espace Fontaine les samedis 8, 15 et 22 février et les dimanches 9, 16 et 23 février 2020 de 15h à 18h30.

• **Exposition de photos « Mémoires(S) »** par l'association des Cités du Secours Catholique et Cité Escalé Sainte-Monique. À l'Espace Fontaine le vendredi 28 février de 17h à 19h, lundi 2 et mardi 3 mars 2020 de 18h à 20h.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Journée du mardi 5 mai autour d'Étaples, port de pêche. Au programme : musée 39-45, char Sherman, mur de l'Atlantique et batterie Todt, cimetière du Commonwealth d'Étaples, musée de la pêche et musée de la Marine. Prix : 80 €.

📞 **Informations auprès de Nadine Pitchois : 06 66 26 11 49.**



ÉVÉNEMENTS CULTURELS

//SORTIES

PALETTE D'ARTISTES

DU 23 AU 26 JANVIER // 14H-18H

Espace Charles Aznavour

Exposition-concours de sculptures, photographies, peintures, d'artistes amateurs. Invité d'honneur : Jean-Jacques Lamenthe, sculpteur sur métal. **Ateliers modelage** les 25 et 26 janvier de 14h30 à 17h, ouverts à tous.

📞 **Informations auprès du service culturel : 01 34 45 97 19.**

HOMMAGE À G. GERSHWIN

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER // 20H30

Espace Charles Aznavour

Les conservatoires d'Arnouville, Sarcelles et Villiers-le-Bel s'associent pour vous faire (re)découvrir la musique optimiste et entraînante de George Gershwin. **Réservation obligatoire au 01 34 45 97 12 ou à conservatoirearnouville95@gmail.com**

LETTRES À NOUR

VENDREDI 28 FÉVRIER // 20H45

Espace Charles Aznavour

Cette pièce de théâtre est une correspondance entre Nour, 20 ans, partie rejoindre son mari, lieutenant de Daech et son père brillant universitaire qui ne peut se résoudre à son départ. Tarifs : plein 14€ / tarif réduit 7 €. **Réservations : 01 34 45 97 19.**

> Concert de Marwa Loud ANNULÉ

Concert initialement prévu le 13 mars. Informations auprès du service culturel de la mairie pour les personnes ayant réservé : 01 34 45 97 19.

FNACA

REPAS DANSANT

Les comités d'Arnouville et de Villiers-le-Bel de la FNACA organisent un repas dansant **dimanche 8 mars** de 12h à 19h à l'Espace Charles Aznavour avec un nouvel orchestre et un repas réalisé par un traiteur. Réservation avant le dimanche 1^{er} mars auprès de :

M. Roger Roudil : 01 39 85 20 18
M. Michel Chretien : 01 39 85 64 79

LOTO

Les comités FNACA d'Arnouville, de Garges, de Gonesse, de Sarcelles et Villiers-le-Bel organisent également un loto **samedi 4 avril** à 14h, salle polyvalente et complexe sportif de Bonneuil-en-France. De nombreux lots à gagner !



LES DÉCHETS

ENCOMBRANTS*

Judis 23 janvier et 27 février.

DÉCHETS VERTS*

Mardis 11 février et 10 mars.

* Sortez vos déchets la veille au soir sans gêner le passage des piétons.

📞 www.sigidurs.fr // 0 800 735 736

// CLUB SOURIRE

> **Inscriptions auprès du Club** : les jeudis et vendredis après-midi, bâtiment B de l'Hôtel de ville. Informations : 06 77 43 87 95.

HOLIDAY ON ICE

28 FÉVRIER 2020 // DÉPART 13H

Nouveau spectacle sur glace au Palais des sports de Paris. Prix exceptionnel adhérent : 41 €.

DISCO LIVE FEVER

3 MARS 2020 // DÉPART 13H

Spectacle musical : 20 artistes sur scène accompagnés de quatre musiciens et 16 danseurs-chanteurs au théâtre André Malraux de Gagny (93). Prix adhérent : 35 € / non adhérent : 45 €.

SÉJOUR LACS ITALIENS ET VENISE

DU 14 AU 20 MAI 2020

Prix : 1 610 € sur la base de 20 à 29 personnes. Ce tarif comprend notamment le logement, le transport, la pension complète, les activités. Pour plus d'informations, contactez le Club Sourire.



VIE POLITIQUE

PERMANENCE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Vos élu(e)s des groupes d'opposition sont à votre écoute :

• **Socialistes - Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville** : 06 46 09 20 82, grp.ps.ecaa@gmail.com

• **Communistes Front de Gauche - Ensemble construisons l'Avenir d'Arnouville** : 06 80 62 96 03, nicolegauthiert@wanadoo.fr

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //

15-17 rue Robert Schuman
CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll
Conception et réalisation // Service communication

En collaboration avec // Agence RDVA
Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,
Agence RDVA, Pixabay, Freepik.
www.arnouville95.fr